

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2021.

Convocation du 29 janvier 2021

Lieu : salle polyvalente

Présents : Mmes et Mrs DELOMENIE Bernard. CUILLERDIER Simon. HURAUULT Paul. DANGLA-GENDREAU Laure. CROCI Jean-Michel. BOUCHER Guillaume. LAGRANGE Pierre. EVRARD Julien. LAMY Jean-Philippe. BONAFY-HUET Aurore. GARNIER Nadine. VOISE Anne-Marie. HILAIRE-LOMBARD Betty

Absente excusée : Mme Valérie BRUNEAU

Secrétaire de séance : Mr CUILLERDIER Simon

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 23 novembre 2020
 - Cotisation au Musée Cécile Sabourdy
 - Avenant à la convention aux transports scolaires
 - Adhésion à l'union des territoires
 - Préparation du budget primitif 2021
 - Point sur les élections à venir
 - Affaires diverses
-

Approbation du compte rendu du 23 novembre 2020.

Le compte rendu de la réunion du 23 novembre 2020 est adopté. VOTE : 13 votants 13 pour

Cotisation au Musée Cécile Sabourdy :

Monsieur le Maire rappelle que nous sommes membres de l'EPCC, Etablissement Public de Coopération Culturelle, depuis sa création. L'article 18 des statuts prévoit une participation financière annuelle de 500 € pour St Priest Ligoure. Compte tenu de la baisse importante de la fréquentation en 2020 (7069 en 2019 et 2464 en 2020), le Conseil d'Administration, réuni le 2 septembre 2020 a décidé de passer la part de la contribution annuelle de St Priest Ligoure à 1000 €. Il faut rappeler que le musée a développé ses réseaux sociaux depuis la pandémie, et que les équipes sont très actives pour faire venir la culture notamment chez les enfants.

VOTE pour passer la cotisation annuelle de la commune à 1000 € : 13 votants 13 pour

Avenant à la convention aux transports scolaires :

La Région a décidé d'instaurer des nouvelles grilles tarifaires pour la rentrée scolaire 2020/2021. Ces grilles ont fait l'objet d'une délibération n°2020.31 en date du 07 septembre 2020. Nous venons de recevoir la convention à signer. Il s'agit d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention.

VOTE pour autoriser la signature de l'avenant à la convention avec la région :
13 votants 13 pour

Adhésion à l'union des territoires:

Nous sommes abonnés à l'union agricole depuis plusieurs années. L'abonnement était jusqu'à présent pris en charge par des partenaires de ce journal, ce n'est plus le cas et il arrive à échéance. Il est proposé 65 € pour 1 an avec une insertion gratuite (pour la fête d'août par exemple) ou 125 € pour 2 ans. Nous trouvons dans ce journal local beaucoup d'informations et d'annonces légales. La parution est hebdomadaire. Chaque membre du conseil recevra le prochain numéro.

VOTE pour un abonnement d'un an à 65 € : 13 votants 13 pour

Préparation du budget primitif 2021 :

Afin de préparer au mieux le budget primitif 2021, il s'agit de faire un point sur les finances et sur les travaux à venir. En fonctionnement les recettes sont supérieures aux dépenses, ce qui nous donne un excédent de fonctionnement d'environ 50 000 €.

En investissement les dépenses sont supérieures aux recettes, certaines subventions ne sont pas encore encaissées.

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux à prévoir pour 2021 :

- La maison située au « 6 Rue Cécile Sabourdy » a été achetée en novembre 2020. Les travaux ont commencé. La chappe est coulée et les agents de la commune feront le plancher et l'isolation en régie. Les menuiseries seront finalement changées car l'isolation par l'intérieur est impossible. Nous prévoyons une enveloppe d'environ 20 000 € à 30 000 €. La déclaration auprès des Bâtiments de France pour le changement de menuiseries est envoyée.
- La rénovation de la toiture de l'église : le permis de construire est déposé. Nous prévoyons une enveloppe d'environ 170 000 € de travaux. Les demandes de subvention sont envoyées aux différents organismes (Conseil Départemental, région, DRAC, Plan de relance). Nous allons contacter Monsieur Louvet, arrivé à la trésorerie de Saint Yrieix La Perche pour savoir si le mécénat peut être mis en place.
- La voirie : quelques routes sont abîmées, et nous pouvons engager environ 35 000 € de travaux. Les demandes de subvention sont déposées.
- Terrain à La Planche et petite place : les élus se sont réunis pour engager une réflexion sur les possibilités d'aménagement de ces deux terrains. La prochaine réunion se tiendra lundi 15 février à 20 heures.

Point sur les élections à venir :

Les élections départementales et régionales se tiendront en juin et auront lieu le même jour. Nous devons donc installer deux bureaux de vote distincts. La mutualisation est autorisée, nous pourrions donc avoir un seul président et un seul secrétaire. Le bureau de vote sera certainement déplacé à la salle polyvalente car il faut également tenir compte des contraintes sanitaires. Nous attendons les directives à venir, notamment les dates retenues.

Affaires diverses :

- Point sur la pandémie et sur la vaccination : Monsieur le Maire est présent aux réunions hebdomadaires avec le Préfet et l'ARS. Pour le moment, les ouvertures de plages horaires pour les vaccinations est conditionné aux arrivées des doses. La Haute-Vienne privilégie également l'injection des deuxièmes doses. La situation est toujours préoccupante, notamment avec l'apparition des variants. La commune a établi une liste des personnes de + de 75 ans. La plupart de ces personnes ont été appelées pour connaître leur volonté et également si elles étaient déjà

vaccinées. Cette liste est transmise à la Préfecture. Dès que nous aurons des possibilités d'inscription, nous préviendrons les personnes listées. Monsieur le Maire rappelle également que le transport est pris en charge par la sécurité sociale, et que les élus peuvent également emmener des personnes au centre de vaccination.

- Colis des aînés : les personnes bénéficiaires sont satisfaites des colis reçus en fin d'année.

- Le comptoir souhaite s'agrandir, une réflexion est menée. La bibliothèque quant à elle, va intégrer le réseau de la médiathèque de Nexon et recevra l'aide de professionnels.

- Le projet IFRAD est toujours en cours de discussion. La Chambre d'agriculture n'y est pas opposée, la DDT est favorable. L'avis du Préfet est attendu.

- Le site internet est en cours de construction et sera terminé fin mars, début avril.

- Ecole : le problème se pose concernant les effectifs de la garderie (plus de 20 enfants tous les soirs) notamment durant la pandémie. Les protocoles sanitaires successifs nous invitent de plus en plus à éviter le brassage des enfants. Une réflexion va être menée avec les deux autres communes membres du RPI.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le **lundi 08 mars à 20 heures à la salle polyvalente**

Levée de séance à 23h15

